UNION
POUR LE PROGRÈS ET LA LIBERTÉ

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 21 JUIN 1981
2e CIRCONSCRIPTION DU LOIRET

Avec Claude EMONET et Frédéric CUILLERIER, je tiens à remercier très sincèrement les 32.000 électeurs qui nous ont dès le 14 Juin apporté leurs suffrages.

La situation sur le plan national impose à chacun de bien réfléchir sur les conséquences de son vote.

le 21 juin, l'enjeu sera tel que pas une voix ne doit manquer

- ***Pour maintenir l'équilibre des institutions et le bon fonctionnement de la démocratie***

  Il ne faut pas que tous les pouvoirs soient concentrés entre les mains d'un seul parti.

  Il faut qu'une opposition structurée s'exprime et se fasse entendre

- ***Pour préserver l'avenir***

  Il ne faut pas se laisser entraîner par les modes ou les vagues. Elles n'ont qu'un temps.

  Il faut, dès le 21 juin, à l'Assemblée Nationale, des députés qui seront les rassembleurs de la majorité de demain.

- ***Pour assurer la liberté des Français***

  Il ne faut pas penser d'abord à organiser ou à réglementer l'exercice des droits du citoyen et à bouleverser les structures de la société.

  Il faut développer **toutes** les libertés ; à l'école, dans l'entreprise, le crédit, l'agriculture, la santé...

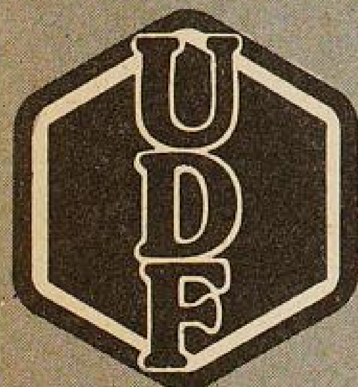
dans une période difficile

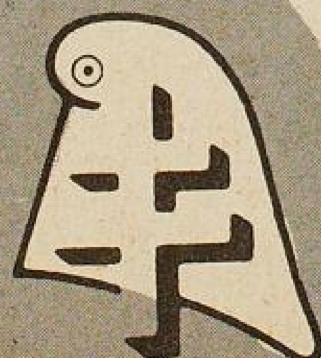
POUR LA FRANCE - POUR LE LOIRET
il faut CHOISIR L'U.N.M.

(Union pour la Démocratie Française et Rassemblement pour la République)

Comme pour Jacques DOUFFIAGUES et Pierre LANSON

dans la 1ère circonscription du Loiret





R.P.R.

pas une voix ne doit manquer à

Pierre GRARD

Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

suppléant : Louis SALLÉ Maire d'Olivet

Appellent à voter Pierre GRARD

Claude EMONET
1er Maire Adjoint d'Orléans
Président de l'U.D.F. du Loiret

J'appelle toutes celles et tous ceux qui m'ont témoigné leur confiance le 14 Juin, ainsi que tous mes amis de la famille centriste à reporter sans hésitation leur suffrage sur Pierre GRARD, candidat de l'Union, pour le 2eme tour des élections législatives.

Frédéric CUILLERIER
Maire de Saint-Ay

Conformément à l'engagement que j'ai pris lors de ma déclaration de candidature, j'appelle à voter Pierre GRARD, le 21 Juin.
Le candidat RPR-UNM est en effet le plus proche des idées libérales que j'ai défendues lors du 1er tour de cette élection législative

UNIS POUR :

SAUVEGARDER L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE

L'Indépendance Nationale exige des moyens : notamment une défense forte, une économie puissante, la poursuite d'une politique énergétique qui nous permette de diminuer nos contraintes extérieures.

Mais cette indépendance doit se concevoir dans le cadre d'une Europe renforcée et solidaire.

REDRESSER L'ÉCONOMIE NATIONALE ET ASSURER A TOUS PLUS DE JUSTICE

Il faut développer les capacités d'innovation et de création, libérer les forces vives de l'économie et en particulier celle des activités industrielles, artisanales, commerciales et indépendantes en allégeant les règlementations et les contraintes bureaucratiques.

Il faut également alléger l'impôt et simplifier l'ensemble du système fiscal.

L'agriculture doit avoir pour base l'exploitation familiale. L'agriculteur ne doit pas dépendre, pour sa vie et celle de sa famille de l'assistance de l'Etat.

FAIRE BÉNÉFICIER LA FAMILLE D'UN NOUVEL EFFORT DE SOLIDARITÉ

La famille est la cellule de base de la société. Tout doit être fait pour la préserver et en favoriser l'épanouissement.

L'enjeu de ces élections est considérable.

Pour vous garantir des excès, que l'on vous cache, et qui résulteraient inévitablement d'une victoire de la coalition socialo-communiste.

Vous assurerez la victoire du candidat de l'Union pour une Nouvelle Majorité, soutenu par le R.P.R., en votant :



le 21 Juin — *VOTEZ*

Pierre GRARD

Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

SUPPLÉANT :

Louis SALLÉ
Maire d'Olivet

imp. rapide, orléans